

Luxembourg, le 1^{er} juin 2018

Synthèse pratique de la protection des données au sein de la FLF

Votre sécurité compte. Le règlement sur la protection des données personnelles protège la vie privée et les droits des individus, ce qui est également primordial pour la FLF. Voici une synthèse des mesures que nous appliquons au sein de notre fédération. La politique de protection des données, qui seule fait foi, est accessible sur notre site internet www.flf.lu.

1) Qui sommes-nous et comment nous joindre :

FLF asbl, 148, rue de Limpach, L-3932 Mondercange, tél. : 488665-1.

La politique de la protection des données de la FLF est accessible sur www.flf.lu , puis sub **LA FLF**, puis sub « *Protection des données* ».

2) Quelles sont les données traitées :

Afin de pouvoir organiser le championnat de football au Luxembourg dans toutes les 5 divisions, la FLF doit collecter différentes catégories de données :

-collecte des données des joueurs et membres de clubs affiliés à la FLF en guise d'identification de ces personnes, émission de licences et gestion des transferts de joueur ou non joueurs. Ces données sont traitées dans un programme de licences.

En effet, l'inscription d'un membre licencié s'effectue au moyen d'une demande de licence sur formulaire de la FLF qui doit être envoyée au siège social de la FLF.

Cette procédure vise tous les joueurs, entraîneurs, soigneurs, masseurs et officiels qui accompagnent une équipe de club ou qui représentent un club membre de la FLF.

Le formulaire doit être signé par le demandeur de licence et le secrétaire du club et doit être accompagné d'une copie de la carte d'identité ou du passeport.

Les données collectées sont : le nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, adresse email, numéro de téléphone, photo, copie de la carte d'identité, certificat du médico sportif pour les joueurs, exceptionnellement un titre de séjour pour les joueurs habitant à l'étranger.

Bien entendu, seules les données pertinentes et nécessaires à l'organisation du football au Luxembourg sont collectées, traitées et conservées.

3) Pourquoi vos données sont-elles utilisées:

Organisation du football dans toutes les divisions au Luxembourg.

Besoin d'identification des joueurs et des membres des clubs afin de pouvoir émettre de licences.

Cette procédure est nécessaire et proportionnel au traitement des données.

4) Où sont traitées et conservées vos données :

Les données sont traitées au siège de la FLF à L-3932 Mondercange, 148, rue de Limpach, dans le département national des licences.

Les données sont hébergées auprès de la société informatique Treetop de et à Bertrange (Luxembourg).

5) Jusqu'à quand vos données sont conservées :

Les données sont conservées aussi longtemps que le membre est en possession d'une licence FLF. Une désaffiliation de la licence entraîne la destruction/radiation des données. Un membre radié ne figure plus dans les fichiers de la FLF.

6) Comment vos données sont protégées:

Tous les ordinateurs de la FLF sont protégés par des mots de passe et les programmes de traitement des données sont également protégés par de programmes de protection (firewall,...).

Le programme des licences, développé par la société INFOMAT, est également protégé par un nom d'utilisateur et un mot de passe.

De même pour le programme FIFA tms.

En d'autres termes, l'accès à un ordinateur du personnel de la FLF ne permet pas encore l'accès dans le programme des licences ou des transferts.

Le délégué à la protection des données est Marc Diederich, juriste de la FLF, assisté par Christian Lucas, l'informaticien de la FLF.

Chaque employé de la FLF a signé une obligation de confidentialité.

7) Quels sont vos droits :

Le règlement sur la protection des données personnelles précise notamment que vous avez à tout moment le droit :

- d'accéder à vos données à caractère personnel
- de demander la rectification ou l'effacement de celles-ci
- d'obtenir la limitation de leur traitement
- de vous opposer à leur utilisation à des fins de prospection
- à la portabilité de vos données.